



MATELOT OPÉRATIONS NAVALES

Les conditions pour postuler

De la 3^{ème} au Bac.

Etre de nationalité française / Savoir nager / Etre physiquement et médicalement apte / Avoir accompli sa Journée Défense et Citoyenneté (ex JAPD).

Etre âgé de 17 à moins de 25 ans.

Le type de contrat

Matelot de la Flotte (contrat initial de 4 ans renouvelable jusqu'à 9 ans).

Le métier

Il existe quatre types de poste dans le métier de matelot « Opérations navales » : le matelot affecté au Central Opérations, le matelot affecté à la passerelle, le matelot affecté au sein d'un service SIC* et le matelot affecté dans un sémaphore.

Le matelot **au Central Opérations** assure la veille avec des moyens ultra-modernes (radars, sonars, scanners, brouilleurs...). Il participe également à l'emploi des armes (canons, missiles, torpilles) lors de toutes les missions (anti-sous-marine, anti-aérienne...). Il cherche et traque tout mouvement suspect dans l'environnement du bâtiment que ce soit sur la mer, sous la mer ou dans les airs. Grâce au sonar, il est capable de détecter le moindre bruit suspect à des dizaines de kilomètres et grâce au radar, il peut repérer des avions à plusieurs centaines de kilomètres.

A la passerelle, il participe à la veille et à la sécurité nautique du bâtiment. Il est « les yeux » du bateau : il scrute la mer pour détecter tout danger pour la navigation (bâtiments, objet flottant...) ou mouvement suspect dans l'environnement du bateau.

Au sein du service SIC du bâtiment, il peut intervenir sur les systèmes d'information : il participe à l'administration des réseaux et à la mise en œuvre, maintenance de systèmes de télécommunications (Intranet, réseaux satellitaires et réseaux spécifiques Marine...).

A partir des sémaphores, il contrôle le trafic maritime dans les eaux territoriales (respect du droit maritime) et participe aux missions de service public.

Le type d'affectations

Le matelot « Opérations navales » peut être embarqué à bord de bâtiments de tous types (porte-avions, frégates, chasseurs de mines, sous-marins...). Au Central Opérations, il est plongé dans un univers fait d'électronique et travaille sur des consoles aux technologies les plus pointues. A la passerelle du navire, il peut occuper des fonctions d'opérateur ou d'adjoint au chef de quart. Au sein du service SIC*, il participe à l'exploitation des transmissions du bâtiment. Il peut également être affecté à terre lorsqu'il travaille dans un sémaphore.

La formation

Lieu : Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier (83) + Ecole de Manœuvre et de Navigation de Lanvéoc-Poulmic (29) pour la spécialité « passerelle ».

Durée : 5 semaines (formation initiale) + 4 semaines (formation élémentaire métier).

Contenu : dépend de la spécialité choisie (navigation, réglementation maritime, météorologie, transmissions...).

Les possibilités d'évolution

Possibilité d'évoluer en grade et en responsabilités tout au long de sa carrière.

Possibilité de devenir officier marinier au bout de 2 à 6 ans d'affectation.

Les compétences & qualités requises

Le matelot « Opérations navales » doit savoir faire preuve de précision, de concentration, de curiosité et de réactivité. Le sens marin et l'esprit d'équipage sont des qualités essentielles pour exercer ce métier.

Le matelot « Opérations navales » qui choisira la spécialité SIC* doit avoir suivi une filière scolaire à dominante scientifique (générale, technologique ou professionnelle).

Particularités

Carrière à dominante embarquée.

* SIC : systèmes d'information et de télécommunications